

17 MAI 2024



Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : AKAR Prénom : Ihsan
Dénomination : ACM TP Représenté par : Sezer KABALI
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Route de Choisy aux B?ufs
Code postal 9 5 4 7 0 Localité : Vemars Pays : France
Téléphone 0 1 3 9 9 0 7 7 3 9 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : + 3 3
Courriel : technique@acmtp.com

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : BEZEZ Prénom : LINA
Adresse Numéro : 31 Extension : Nom de la voie : BOULEVARD GABRIEL PERI
Code postal 9 5 1 1 0 Localité : 31, BOULEVARD GABRIEL PERI, 95110 SANNOIS
Téléphone 0 7 8 6 4 0 3 1 9 9 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : lina.bezez@enedis.fr

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
(2.BIS) RUE DE L'OISE BERNES-SUR-OISE
Code postal 9 5 3 4 0 Localité : Bernes sur oise

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
Description des travaux :
Réfection seul pour Enedis
Date prévue de début des travaux : 2 1 0 5 2 0 2 4 Durée des travaux (en jours calendaires) : 4

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 4 Date de début de réglementation 2 1 0 5 2 0 2 4
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

17 MAI 2024

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....

Autres prescriptions :

.....
.....
.....

COURRIER ARRIVÉE

Stationner

véhicules légers
poids lourds

Dépasser

véhicules légers
poids lourds

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité
 Nom : AKAR Prénom : Ihsan
 Dénomination : ACM TP Représenté par : Sezer KABALI
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
 Route de Choisy aux B?ufs
 Code postal 95470 Localité : Vemars Pays : France
 Téléphone 0139907739 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : + 33
 Courriel : technique@acmtp.com

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

- Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers
- Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation
- Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 16 05 2024 Vemars

Nom : AKAR Prénom : Ihsan Qualité : AIDE.CONDUCTEUR

Bon accord, le 11 mai 2024

Le Maire
Olivier ANTY

